

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier
Commune(s) : LACQ (64300)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37828670101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : LACQ (64300)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Lacq exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-131 (LA131) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 12 décembre 2019.

Le puits LACQ-131 a été foré du 1er septembre 1959 au 24 novembre 1959 et du 11 mars 1960 au 25 avril 1960 jusqu'à la profondeur de 4 300 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 407 845 m, Y = 6 264 490 m, Zsol = 122 m. Le puits LACQ-131 a été bouché définitivement le 10 août 2014. La tête de puits a été découpée à plus de 2,46 m/sol.

La plate-forme du puits LA131 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400324.

L'emprise du site s'étend sur environ 25 285 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au Nord : Autoroute A64 localisée à 250 m ;
- à l'Est : parcelles cultivées puis station service à 600 m ;
- au Sud : parcelles cultivées puis centre de la commune de Lacq à 1 100 m ;
- à l'Ouest : parcelles cultivées et boisées puis hameaux d'habitations à 500 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé à l'automne 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- HCT (hydrocarbures totaux) : 47 échantillons de sols sur les 233 analysés présentent des teneurs supérieures au seuil de comparaison (>500 mg/kg). Les sondages impactés sont localisés sur les secteurs suivant : secteur des bourniers de forage, secteur des cuves à fuel et

secteur du bournier de brûlage.

- HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) : 3 échantillons dépassent la valeur de comparaison (50 mg/kg). Ces anomalies sont décelées au droit de trois sondages situés dans le secteur des bourniers de forage.
- BTEX (Benzène – Toluène – Ethylbenzène – Xylènes) : 4 échantillons présentent des teneurs supérieures au seuil de comparaison (0,2 mg/kg). Ces échantillons correspondent aux sols déjà impactés en hydrocarbures.
- Métaux : 3 échantillons montrent un dépassement de la gamme des anomalies modérées. Seul le secteur des bourniers de forage montre des anomalies significatives. L'absence de migration de ces métaux dans les conditions physico-chimiques actuelles des sols a été démontrée par les essais de lixiviation et les analyses réalisées sur les échantillons sous-jacents aux échantillons impactés.
- pH : Les résultats de la valeur de pH (entre 6,8 et 7,8) suggèrent l'absence de traitement concentré à la chaux/ciment.
- PCB (polychlorobiphényles), glycols : La totalité des échantillons sont, pour les PCB et les glycols, sous les seuils de détection du laboratoire.
- Aucune anomalie relevée sur les eaux de surface et les eaux souterraines (à noter la présence de benzo(a)pyrène en amont hydraulique du site, avec une teneur légèrement supérieure à la limite de qualité des eaux potables destinées à la consommation humaine qui n'est pas susceptible d'engendrer de risques sanitaires par inhalation en extérieur).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés entre août 2020 et juin 2021.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/08 du 06 avril 2021).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP Mines/2021/08.

Les résultats indiquent que les calculs des risques sanitaires résiduels ne révèlent pas de valeurs supérieures aux valeurs seuils recommandées par la méthodologie nationale en vigueur.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site LA131 est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- les usages de type agricole (culture non maraîchère e/ou élevage) ;
 - l'usage de type centrale photovoltaïque à condition que soient posés des piézajirs et qu'un prélèvement de gaz du sol soit réalisé au droit des futurs bâtiments, afin de caractériser le réel potentiel de dégazage des sols et de s'assurer de l'absence de dégazage des composés volatils.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 29 novembre 2022, et la visite du site réalisée le 27 janvier 2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 3 avril 2023.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus de trace visible en surface des activités minières. Le site LA131 est maintenu clôturé dans le cadre d'une reconversion du site pour un usage de type centrale photovoltaïque.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/06 du 04 mai 2023.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'

administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : LACQ (64300)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Lacq exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits LACQ-131 (LA131) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 12 décembre 2019.

Le puits LACQ-131 a été foré du 1er septembre 1959 au 24 novembre 1959 et du 11 mars 1960 au 25 avril 1960 jusqu'à la profondeur de 4 300 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 407 845 m, Y = 6 264 490 m, Zsol = 122 m. Le puits LACQ-131 a été bouché définitivement le 10 août 2014. La tête de puits a été découpée à plus de 2,46 m/sol.

La plate-forme du puits LA131 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400324.

L'emprise du site s'étend sur environ 25 285 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au Nord : Autoroute A64 localisée à 250 m ;
- à l'Est : parcelles cultivées puis station service à 600 m ;
- au Sud : parcelles cultivées puis centre de la commune de Lacq à 1 100 m ;
- à l'Ouest : parcelles cultivées et boisées puis hameaux d'habitations à 500 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé à l'automne 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- HCT (hydrocarbures totaux) : 47 échantillons de sols sur les 233 analysés présentent des teneurs supérieures au seuil de comparaison (>500 mg/kg). Les sondages impactés sont localisés sur les secteurs suivant : secteur des bourbiers de forage, secteur des cuves à fuel et secteur du bourbier de brûlage.
- HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) : 3 échantillons dépassent la valeur de comparaison (50 mg/kg). Ces anomalies sont décelées au droit de trois sondages situés dans le secteur des bourbiers de forage.
- BTEX (Benzène – Toluène – Ethylbenzène – Xylènes) : 4 échantillons présentent des teneurs supérieures au seuil de comparaison (0,2 mg/kg). Ces échantillons correspondent aux sols déjà impactés en hydrocarbures.

- Métaux : 3 échantillons montrent un dépassement de la gamme des anomalies modérées. Seul le secteur des bourniers de forage montre des anomalies significatives. L'absence de migration de ces métaux dans les conditions physico-chimiques actuelles des sols a été démontrée par les essais de lixiviation et les analyses réalisées sur les échantillons sous-jacents aux échantillons impactés.
- pH : Les résultats de la valeur de pH (entre 6,8 et 7,8) suggèrent l'absence de traitement concentré à la chaux/ciment.
- PCB (polychlorobiphényles), glycols : La totalité des échantillons sont, pour les PCB et les glycols, sous les seuils de détection du laboratoire.
- Aucune anomalie relevée sur les eaux de surface et les eaux souterraines (à noter la présence de benzo(a)pyrène en amont hydraulique du site, avec une teneur légèrement supérieure à la limite de qualité des eaux potables destinées à la consommation humaine qui n'est pas susceptible d'engendrer de risques sanitaires par inhalation en extérieur).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés entre août 2020 et juin 2021.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/08 du 06 avril 2021).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP Mines/2021/08.

Les résultats indiquent que les calculs des risques sanitaires résiduels ne révèlent pas de valeurs supérieures aux valeurs seuils recommandées par la méthodologie nationale en vigueur.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site LA131 est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- les usages de type agricole (culture non maraîchère e/ou élevage) ;
- l'usage de type centrale photovoltaïque à condition que soient posés des piézaires et qu'un prélèvement de gaz du sol soit réalisé au droit des futurs bâtiments, afin de caractériser le réel potentiel de dégazage des sols et de s'assurer de l'absence de dégazage des composés volatils.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 29 novembre 2022, et la visite du site réalisée le 27 janvier 2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 3 avril 2023.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus de trace visible en surface des activités minières. Le site LA131 est maintenu clôturé dans le cadre d'une reconversion du site pour un usage de type centrale photovoltaïque.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/06 du 04 mai 2023.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2021-08_2021.04.06_LA131

AP2_MINES-2023-06_20230504_LA131

DADT_20190919_LA131

Memoire_Fin_Travaux_20220608_LA131

Rapport_AP1_20210324_LA131

Rapport_AP2_20230404_LA131

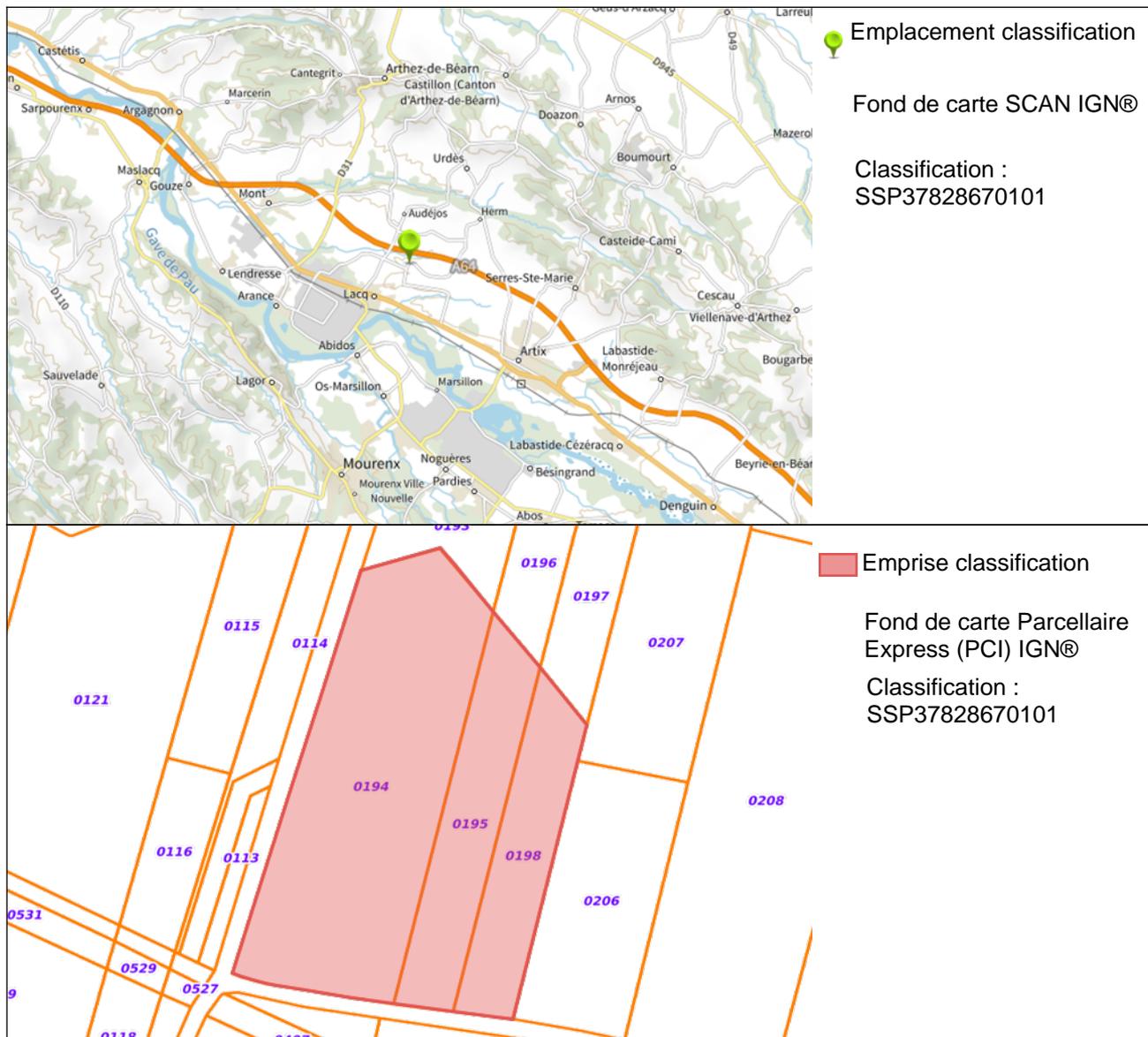
Rapport_Recevabilite_20200218_LA131

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
LACQ		AD	0194	00
LACQ		AD	0195	00
LACQ		AD	0198	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 407828.61151214736, Lat. : 6264516.68328291

Superficie estimée :

25279 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.